



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DE
VÉNERIE

21, Rue de Clichy, PARIS-IX^e — N^o 15. OCTOBRE 1958.

HISTORIQUE

DE L'ÉQUIPAGE D'ANDAINES
du VAUTRAIT d'HOUILLE et de l'ÉQUIPAGE d'HOUILLE

*Années 1890-1906
et quelques souvenirs de chasse*

(Notes du Marquis de Maleissye)

A ma fille

Étienne Tardieu, comte puis marquis de Maleissye, après avoir donné en 1890 sa démission de capitaine de cavalerie, monta en association avec son ami M. du Rozier, l'Équipage d'Andaines. Cet équipage provenait des chiens « normands » de M. de la Broise dont il acheta la moitié à M. du Rozier, neveu de M. de la Broise.

L'Équipage chassait en forêts d'Andaines, la Ferté-Macé (Orne), Pré-en-Pail (Mayenne). Il se composait de quarante chiens, avait comme piqueux Fourrier, comme valet de limier un ancien piqueux la Verdure, dit le « Buveur d'eau ».

L'Équipage chassait indifféremment, chevreuil, cerf et biche que l'on prenait à courre pour éviter les destructions au fusil, ordonnées par l'Administration forestière.

L'Équipage prit de 1890 à 1894 :

Chevreaux	24	} 139 animaux
Cerfs	97	
Biches	18	

En 1894, le comte de Maleissye quitta la forêt d'Andaines et monta le Vautrait d'Houville, en Eure-et-Loir.

Il prit la moitié de l'Équipage d'Andaines, et acheta des chiens anglais du Vautrait Servant qui alors mettait bas.

Il loua aux Princes d'Orléans la chasse à courre du sanglier en forêt de Dreux, puis fut invité par le mar-

quis de Chambray à découpler sur le sanglier, en forêt de Louviers (Eure), dans les bois de Canapeville et Normouville (Eure).

L'année suivante, le duc Decazes démontant, lui céda la sous-location des sangliers en forêt d'Orléans



Équipage de M. de la Broise (Andaines).
Un rendez-vous au carrefour du Chataignier.

(lotissement des Aubrais). Cette sous-location devient définitive lors de l'adjudication suivante quand M. Jacques Stern devint adjudicataire de la chasse en forêt d'Orléans. Le Vautrait chassa alors en forêts de Dreux et Orléans, mais, les sangliers vidant les forêts dans lesquelles on chassait souvent, le comte de Maleissye loua la chasse à courre de la forêt de Marchenoir appartenant au duc de Luynes, dans le Loir-et-Cher, puis fut invité à prendre des sangliers, par le marquis de Vibraye et le marquis du Luart en forêts de Vibraye et Bercé (Sarthe), par le marquis de Chambray en forêt d'Ecouvès (Orne), par M. du Rozier en forêt d'Andaines, par la

duchesse d'Uzès en forêt de Rambouillet, par le marquis de Lestrade, en forêt d'Orléans (lotissement des Bordes).

Après le décès de M. Jacques Stern, son équipage de cerf ayant été vendu, les héritiers lui proposèrent de prendre en son nom le restant du bail de la forêt d'Orléans, lotissement des Aubrais. Il accepta et pendant deux ans chassa le cerf en Orléans, au chenil des Quatre Clefs dans la commune des Aydes où il avait comme rendez-vous de chasse le Petit Manoir de L'hopiteau, voisin de son chenil.

En 1904, à cause de la maladie de sa femme, obligé de l'accompagner en Suisse, il mit bas et vendit tout son lot de chiens de Vautrait (100) à M. Barton et Raoul Duval. Le Vautrait étant connu, la vente eut lieu par télégramme. Il ne conserva que 25 bâtards pour chasser le cerf en forêt d'Orléans jusqu'à la fin de son bail. La résidence du Vautrait après la fermeture de la chasse était au château d'Houville. Il ne conserva que l'Équipage de cerf, avec la Retraite comme piqueux et l'Empaumeur comme valet de chiens. Les chevaux du Vautrait furent vendus à M. Barton et Raoul Duval et le premier piqueux partit avec les chiens.

Le Vautrait se composait de bâtards normands et de foxhounds. La sélection d'élevage des bâtards normands se faisait entre eux, et par des saillies d'étalons du chenil du vicomte de Montsaunin qui avait acheté à M. du Rozier en 1885-86-87 et 88, des étalons normands provenant du chenil de M. de la Broise dont le fameux chien Darius, qui à cette époque avait été payé mille francs.

Ces chiens normands provenaient de la vieille race normande qui existait bien avant la Révolution. Les derniers vestiges de cette race avaient été conservés pendant la tourmente révolutionnaire par le comte de Bonvouloir, dans son château du Calvados. A la mort du comte de Bonvouloir, ils avaient été légués à son cousin M. de la Broise, grand-père de M. de la Broise, dont la nièce avait épousé M. du Rozier qui avait cédé la moitié de la meute au comte de Maleissye en 1890.

Les caractéristiques de cette race qui n'existe plus, étaient les suivantes : chiens tricolores, grands, chargés

en fanon, grandes oreilles, très fortement charpentés, pas très vites, ayant des gorges superbes, bien faits dans leurs reins et dans leurs membres, parfois sujets aux allonges, très rustiques. D'une finesse de nez remarquable, rapprocheurs incomparables et chiens de change convaincus. Avec ces chiens-là, il était facile de prendre soit un chevreuil qu'on leur donnait à rapprocher, soit un cerf, la chasse suivante, soit une biche, sans craindre le change. Ils étaient bons aussi sur sanglier, craintifs aux abois, hurlant à faire tomber les grands arbres, mais ne coiffant pas l'animal. Une vingtaine de ces chiens-là faisait plus de bruit que cent anglais ou soixante bâtards ordinaires.

Le comte de Maleissye pour avoir du mordant aux abois recrutait la moitié de son vautrait en foxhounds qu'il achetait dans le Staffordshire chez son ami Lord Forester, master à l'époque. Il allait au moment de la remonte en Angleterre et ramenait les plus grands chiens de l'élevage, puis Wilton, le marchand de chiens de Londres lui envoyait des lots de chiens au fur et à mesure de ses besoins car les sangliers, à part de rares exceptions, bêtes trop grosses, trop méchantes, étaient tous servis au couteau, et il y avait une casse sérieuse.

Dans un de ces lots de chiens, il lui avait été envoyé un bâtard Saint-Hubert, anglaisé, très grand et fort chien, couleur des vieux chiens de Saint-Hubert, ayant une gorge splendide, un nez extra-fin et chasseur extra ordinaire. Bruno — c'était son nom — était un chien de premier ordre. Il a fait quatre saisons au Vautrait, et avec le vieux normand Blanco, il a dans des compagnies de sangliers maintes fois redressé la voie; quand ces deux chiens parlaient, on pouvait sonner de confiance.

Ils étaient de change sur sanglier — fait assez rare, dans des forêts où les animaux de chasse battaient au change dans les fourrés, vifs en compagnies. La meute avait bien confiance dans ces mentors, et ralliait facilement à leur voix. Ce furent sur sanglier les deux meilleurs chiens du Vautrait, tous deux ont été noblement tués à l'hallali par des animaux méchants, l'un en forêt d'Orléans, l'autre en forêt de Dreux.

Les foxhounds en général sont peu chasseurs, ne don-

nent guère de voix, chassent par bonds, reviennent aux chevaux, les suivent; les hommes sont obligés de les rameuter et de les mettre à la voie, mais quand ils sentent l'animal près de ses fins, ce sont des chiens incomparables, ne lâchant plus, aux abois n'ayant peur de rien, et coiffant le sanglier. Les bâtards font la chasse, les anglais l'hallali, évitant ainsi la casse aux bâtards. Il y eut cependant comme limier un foxhound, le chien « Flyer » qui avait une grande finesse de nez, mais c'était là une exception.

Pendant les dix années que le Vautrait a chassé, il a été pris 398 sangliers. La plus forte année comme prise a été de 52 animaux. Sur ce nombre 398, 8 seulement ont été servis à la carabine dont entre autres, « le Père la Plume » en forêt d'Andaines, et un très grand et gros sanglier, pris en forêt de Roseux (Eure) et servi par M. Brunier; tous deux sont naturalisés, et dans le hall d'Houville — l'un avait décousu 16 chiens, l'autre 20. La plus forte casse a été un jour de Mardi gras en forêt d'Orléans où un quartanier bien armé faisant son hallali derrière la maison du garde Fischer dans un trou d'eau, a mis 23 chiens par terre. Le Dr Thevenard qui suivait la chasse a employé ses talents de chirurgien à les recoudre. Il montait une jument de pur sang, « Vilette », provenant du chenil, qui lui avait à force de tirer, abîmé les mains, et cependant il a bien travaillé avec son aiguille. Ne pouvant approcher l'animal, force fut en fin de compte, voyant la grosse casse, de lui tirer une balle avec le fusil d'ordonnance du garde Fischer. C'est M. Brunier qui l'a tirée. Quelle boucherie, mais quels abois, c'était splendide!

Équipage d'Houville

Pendant les deux années, où après la mort de M. Jacques Stern j'ai été adjudicataire en son lieu et place du lot des Aubrais, le Vautrait ayant été vendu, seuls 25 bâtards ont été conservés. Pendant ces deux années le Vautrait transformé en équipage de cerf et réduit à sa

plus simple expression : 25 chiens, un homme à cheval comme piqueux, la Retraite et un valet de chiens à pied, a pris une moyenne de vingt-cinq cerfs par saison, dont quatre cerfs par saison en Marchenoir.

Ce qui porte à l'actif des prises de l'Équipage et du Vautrait le nombre de :

En Andaines	139 animaux
(chevreuils, cerfs et biches) (décomptés chevreuils 24, cerfs 97, biches 18).	
En Dreux, Orléans et ailleurs	398 sangliers
En Orléans et Marchenoir	50 cerfs
Total	<u>577</u> animaux

Les premiers piqueux du Vautrait et hommes d'équipage étaient au début : Vol-au-Vent — Médiocre, qui n'a pas été conservé — puis la Rosée, très bonne trompe mais médiocre aussi, quoique très bon valet de chiens.

Puis Pierre, bon piqueux de sanglier, jolie trompe mais âgé et se fatiguant assez vite, ne suivant pas assez près.

Et enfin... la Retraite qui a débuté comme petit valet de chiens à l'âge de quatorze ans — est devenu premier valet de chiens à pied, puis valet de chiens à cheval, puis second piqueux, puis premier piqueux.

Après la vente des chiens, la Retraite est resté comme garde-chasse à Houville, c'est la 40^e année en 1934 qu'il est à son service.

Le Vautrait se composait au début de chaque saison de cent vingt chiens, servis par un piqueux, un 2^e piqueux, un valet de chiens à cheval, deux valets de chiens à pied, deux valets de limier.

Chaque homme monté avait pour lui trois chevaux — un cheval de voiture en plus pour le Darboulin.

Quatre hommes d'écurie pour les soins des chevaux.

J'avais pour moi quatre chevaux et deux en surplus pour les invités. Au total quinze chevaux de chasse et un cheval de voiture, soit seize chevaux. On chassait deux fois par semaine. La tenue était verte, parements rouges, galon de vénerie. Le bouton, un sanglier passant dans une trompe avec comme devise « Vloo ».

Les personnes qui portaient la tenue et le bouton et qui suivaient la chasse étaient :

Duchesse de Noailles, duc de Noailles, marquis de Monteynard, Marquis de Vanssay, comte de Fels, marquis de Rochegude, comte Riant, comte de Beauchamp, comte de la Fresnaye, MM. Desclozières, Paul Bouchard, Gentien, Bruère, Brunier, Thirouin, Darblay.

M. Brunier, mon fidèle second, qui ne m'a jamais quitté depuis la formation du Vautrait a droit à toute ma reconnaissance. C'était un veneur accompli; une trompe fidèle, ayant une connaissance absolue de la chasse, valet de limier incomparable; avec le Foxhound « Flyer », je lui dois mes plus beaux rembûchés. Il n'aimait à monter que des chevaux rogneux, prétendant que seuls ces chevaux pouvaient sans relais tenir une chasse vite de bout en bout. Je le servais à ses désirs. Combien de fois seuls, lui et moi, nous sommes-nous trouvés à la queue des chiens et avons-nous eu de beaux abois. Les invités à cause de la longueur de la chasse ayant été semés. En Orléans, il fallait quatre heures au moins pour conduire au ferme un ragot, à cause des fourrés qui déroutaient les chiens, diminuaient leur train, et les fatiguaient.

Je n'employais que peu de relais volants. Découplant toujours de meute à mort aux premiers récris des rapprocheurs. La meute ralliait de suite en nappe. Les valets de chiens reprenaient les rapprocheurs et les mettaient aux hardes. Un seul relais volant, ou deux au maximum suivaient la chasse à l'écoute et sous le vent. Ces relais étaient composés de chiens fatigués, ou remis de leurs blessures, mais qui ne pouvaient fournir une chasse entière, vu leur baisse de train.

En général, ces relais servaient peu; j'estime maintenant que le relais, la plupart du temps est une erreur; sur sanglier, les valets de chiens traînent leurs hardes en forêt inutilement, car dans bien peu de cas, ils peuvent découpler à bon escient et font souvent en découplant plus de mal que de bien.

Je ne citerai entre autres qu'un cas où le relais fut vraiment utile, mais cette utilité fut due à l'énergie et à la sagacité du valet de chiens à pied, « la Retraite ».

C'était en forêt de Dreux en fin de saison, par journée chaude ; un bon ragot, bien attaqué après s'être fait battre en forêt, prit son parti, débouchant direction de Saint-Cyr le ragot avait pris de l'avance, un petit lot de chiens suivait derrière, on essayait de rameuter



Vautrait d'Houville (Orléans).

mais les hommes ne pouvaient mener les chiens qu'au pas, pris qu'ils étaient de chaleur. Brunier et moi suivions de près, sonnait pour indiquer la direction — quand à 20 kilomètres de la forêt de Dreux, nous voyons en plaine « La Retraite » avec son relais de 12 chiens bien frais, qu'il venait de découpler à vue sur le ragot. Comment La Retraite avait-il suivi à pied le débucher ? Je ne l'ai jamais su. Il était, le pauvre garçon, à bout de souffle et ruisselant de sueur. Mettant sa toque à la main, il me dit en souriant : « Mon Maître, j'ai donné mon relais à la queue du cochon ». Une demi-heure après, grâce au récri des chiens frais, pas mal de chiens avaient rallié, et dans le bois de Citeaux le ragot faisait son ferme roulant, puis son hallali courant. Sans la vigueur de la Retraite et son

énergie à faire 20 kilomètres en ralliant à la voix des chiens, sans son flair de la chasse pour se rendre compte où l'animal de chasse devait passer et s'y trouver en prenant les grands devants à son passage, nous n'aurions jamais pris ce ragot. Voici à quoi peut servir un relais, mais tout dépend de l'homme qui le conduit.

J'étais hélas! pour mes invités, un veneur nocturne, ne lâchant jamais mon animal. Il m'est arrivé plusieurs fois de prendre un sanglier à dix heures du soir, et même minuit.

Dans un débûcher, je sonnais une nuit l'hallali courant pendant que les douze coups de minuit tintaient à l'horloge d'un village proche. C'était un sanglier attaqué mal et tard en forêt de Marchenoir.

Un autre soir en forêt d'Orléans, un sanglier mal attaqué dans l'enceinte de Cercottes s'était forlongé; maintenant la voie avec les rapprocheurs, nous n'avons pu la réchauffer qu'à quatre heures du soir et découpler à la billebaude qu'à cette heure. Il avait suivi en bordure toute la route « Nibelle », ce qui facilitait la marche de la meute derrière les valets de chiens. Bien attaqué alors, il prit son parti, passa dans le lot de Combreux puis débûcha dans la direction de Pithiviers; à neuf heures du soir, il tenait le ferme en plaine, et nous voyions les lumières de Pithiviers.

C'était un animal de 150, les chiens l'ont porté bas. Mais nous avions 45 kilomètres de retraite, fin novembre. La Retraite et moi étions seuls à la prise. Nous avons fait curée chaude sur place, rapporté la tête de l'animal, et sommes rentrés au chenil des Quatre Clefs à sept heures du matin.

Mes années de chasse à courre furent les plus belles de ma vie.

On ne naît pas veneur comme on naît rôtiisseur! La vénerie est une science d'abord, un art ensuite. Il faut apprendre le métier, et pour l'apprendre il est nécessaire comme dans toutes les sciences d'avoir un bon éducateur. Or, le hasard dans ma jeunesse me servit à souhait. M. de La Broise qui habitait le château du Petit Jars et dont l'équipage chassait en Andaines, était voisin à

20 kilomètres du château du Grais où habitaient mes parents et où je venais passer mes vacances; M. de La Broise pressant mon goût pour la chasse à courre me prit en amitié et me confia pour mon éducation à son piqueux « Moulin ». Or « Moulin » était l'as des as. Il m'arrivait maintes fois par semaine d'aller au Petit Jars, montant la jument « Australiana », fille de « West Australian » pur sang renommé de l'époque. Australiana était née au haras de mon père. C'était une jolie jument, mais cabocharde à l'excès; mon père l'avait vendue quatre fois, et quatre fois la jument lui fut ramenée parce que les acquéreurs ne pouvaient s'en servir, elle ruait, pointait, était rétive. A bout de patience et dégoûté, mon père n'en sachant que faire me l'avait donnée. Combien de fois m'a-t-elle fait vider la selle et prendre contact avec le sol. Mais bonne fille elle ne se sauvait pas et attendait que je regrimpe sur son dos. Elle avait une endurance énorme. J'ai fait avec elle des trottés bien longues, sans la sentir fatiguée; toujours prête, au retour comme à l'aller à me faire des sottises quoique nous fussions une paire d'amis. En liberté elle me suivait comme un chien; j'étais seul à la panser, la soigner, à astiquer ma selle, bride, etc...

Je faisais donc bien souvent par semaine les 20 kilomètres qui séparaient le Grais du Petit Jars pour trouver mon ami « Moulin ». Nous partions ensemble avec son limier, car le Petit Jars était en pleine forêt, et chemin faisant il m'apprenait à reconnaître les pieds des animaux. La différence entre le pied du cerf et le pied de biche, la différence entre les pieds du daguet 2^e tête, 3^e tête, dix cors jeunement, et grand dix cors; puis la différence entre la trace du sanglier et de la laie. Il m'expliquait comment en chasse on devait toujours vérifier le pied de l'animal qui a été donné à courre, pour éviter les changes et se rendre compte du degré de fatigue de l'animal de chasse, suivant l'écartement du pied. Enfin, il m'apprenait à me servir d'un limier, à suivre la voie d'un animal, à briser, à faire les grands devants pour se rendre compte si l'animal était sur pied, à le raccourcir ensuite pour arriver à le rembucher.

Durant quatre années, de quatorze à dix-huit ans, « Moulin » m'a instruit ainsi à pied à la chasse à courre car M. de la Broise était assez bon pour sortir ses chiens avant l'époque et leur faire faire leur entraînement avant de découpler en forêt le 15 septembre de chaque année pour que je puisse faire quelques chasses avant ma rentrée au collège. Je suivais « Moulin » comme une ombre et il m'expliquait comment chasser, les fautes à éviter, et ce qui devait être fait pour prendre correctement son animal de chasse. Il me disait toujours : « La grande malice à la chasse est de ne pas se croire plus malin que les chiens dans lesquels on doit avoir confiance, il faut les aider, mais pas les gêner. Votre nez n'est pas aussi fin que le leur. »

Après m'avoir appris la science de la Vénerie, Moulin m'apprenait l'art de chasser. C'est à lui que je dois tout ce que j'ai su en Vénerie.

Il me disait encore : « Un bon maître d'équipage doit reconnaître à l'oreille la voix de tous ses chiens et les connaître tous par leur nom ! »

Arrivé à l'âge de dix-huit ans, il me laissait conduire la meute, me suivant du reste en sonnant, me reprenant et passant devant moi quand je commettais une bêtise pour laquelle il me gourmandait ferme.

Dans cette année de mes dix-huit ans, il m'est arrivé un événement de première importance pour moi. C'était au début d'octobre et la dernière chasse à courre à laquelle je pouvais assister à cause de la rentrée. J'étais comme de coutume parti du Grais les jours de chasse à 4 heures du matin sur Australiana, pour faire les 22 kilomètres qui me séparaient de l'« Étoile », le rendez-vous de chasse. J'emportais un croûton de pain dans ma poche et des œufs durs pour mon déjeuner en forêt ; sur ma selle, bien paqueté, mon rechange et l'avoine de ma jument. A 5 h 30 j'étais à l'Étoile, Moulin m'attendait pour partir au bois rembucher un animal. La veille nous avions eu connaissance d'un grand dix cors qui donnait dans les « Monts Engérôme ». Après avoir défait mon paquetage, mis mon frugal déjeuner sur la table du garde forestier et donné à manger à ma jument, Moulin et moi sommes

partis au jour naissant. Que la forêt était belle dans cette matinée d'octobre! Après une longue marche nous arrivons à trouver la rentrée du dix cors, nous brisons, faisons les devants, le trouvons sorti; il traverse ainsi trois enceintes et les enceintes d'Andaines sont grandes! Enfin, en coupant les layons nous le remettons dans environ 50 hectares. Nous brisons. Moulin me dit : « Il est assez raccourci car il pourrait avoir connaissance de nous et détalé, les rapprocheurs le mettront bien debout ». Nous rentrons à l'Étoile à 9 h. 30, le temps de nous changer, de manger un morceau, de seller nos chevaux et que Moulin fasse son rapport.

Tout le monde monte à cheval et se met en route précédé de la meute pour la brisée, les chiens bien sous le fouet. Moulin découple six rapprocheurs, saute au bois, je le suis; les rapprocheurs empaument bien la voie. Au bout de cinq minutes le dix cors bondit devant nous. Moulin sonne le bien aller, et le valet de chiens découple à la voix des rapprocheurs; nous voici partis grand train. Le cerf ne devait pas être un animal d'Andaines mais venu de la forêt d'Ecouves car il file droit en direction d'Ecouves, semant tous les invités habitués à chasser aux carrefours; il fait une chasse longue et dure, enfin, nous le voyons passer sur ses fins, portant la hotte. Puis hallali courant — quelle musique!... Pour laisser au Maître d'Équipage et à ses invités le temps d'arriver, Moulin prolonge l'hallali courant, sonnait à perdre haleine; mais ne voyant rien venir il s'approche de moi, toque à la main, me passe son couteau en me disant : « A vous l'honneur ». Je le regardais un peu stupéfait. Alors il me répète : « A vous l'honneur, Monsieur, servez l'animal, servez-le bien au défaut de l'épaule ». C'était la première fois que pareil honneur m'arrivait, mon cœur battait ferme!!!

Avec précaution je me suis approché, mais les chiens un instant séparés avaient laissé un vide et le cerf est arrivé sur moi tête basse. J'ai pu bondir en tenant un baliveau et lui ai passé le couteau bien au défaut de l'épaule. Il est tombé quelques mètres après, mais... j'avais laissé le couteau entré jusqu'à la garde dans le cerf.

Quelques instants après, Moulin sonnait l'hallali par terre et M. de la Broise avec sa suite est arrivé. Tous vont voir le cerf couché, mon père était avec eux. Alors Moulin, toque à la main s'approche de mon père et lui dit avec le plus grand sérieux : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous apprendre que M. Étienne est dépuclé »!

Éclat de rire général, personne ne comprenant, mais M. de la Broise m'appelle, m'embrasse et me dit : « C'est bien mon petit, je te sacre bon veneur ». Puis, on va féliciter mon père et Moulin me fait les honneurs du pied. Ce pied de cerf, mon premier, est resté au Grais. Je l'ai rapporté pendu à la sous-gorge de ma jument. Comme j'étais fier! Heureux âge et doux souvenirs!

Le lendemain je partais pour Paris et rentrais au collège.

Inutile de dire que mon cahier de devoirs de vacances était vierge!

L'année suivante je me présentais à Saint-Cyr, admissible à l'écrit; je fus refusé à l'oral. Furieux, mon père me fit engager pour cinq ans au 2^e Dragons. Trois ans après, j'étais reçu à Saumur et j'en sortais sous-lieutenant, le 22^e sur 130, avec la note bien. J'étais affecté au 24^e Dragons.

Hanté par la passion de la chasse à courre, j'ai eu pendant que j'étais au 2^e Régiment de Dragons, de moitié avec mon cousin Elie de Pontoi Pontcarré, un embryon d'équipage de cerf. 20 chiens achetés au vicomte d'Anchald qui en plus nous avait cédé son piqueux. Nous avons pris deux cerfs en forêt de Bailleau près de Chartres. Mais quand il a fallu payer la nourriture des chiens, des chevaux, les gages du piqueux, ni Elie, ni moi n'avions assez d'argent. Nos parents ont tiqué et fermé leur bourse, ils ignoraient du reste cette entreprise de jeunes gens. J'étais brigadier au 2^e Dragons. Le Colonel et les officiers du régiment sont venus à ces chasses de jeunes fous. La tête du 1^{er} cerf est au Grais. C'est un grand dix cors. Le marquis de Chambray qui avait la chasse de Bailleau et de Châteauneuf nous avait permis de chasser dans ces deux forêts. Mais ce beau temps n'a pas duré, manque d'argent, nous avons été obligés de vendre pour

payer à peu près la dépense et rembourser l'argent emprunté!!! A la suite de fortes scènes, méritées du reste, nos parents ont fini par payer le tout. Cette histoire de chasse a fait le bonheur du Colonel et des officiers du régiment. Un brigadier chassant à courre avec ses



Vautrait d'Houville (Orléans).
Rendez-vous au Poteau du Roi.

chiens cela ne s'était jamais vu!!! Attaqué dans la petite forêt de Bailleau le premier cerf après s'y être fait battre quelque temps, a pris son débucher sur la forêt de Senonches; très vite, long débucher dans des terres grasses et lourdes, il s'est fait prendre à l'entrée de la forêt de Senonches; mais il y eut des incidents... le cheval du lieutenant Crespel est mort à bout de souffle, la jument Paquité, au sous-lieutenant de Fitz-James est tombée fourbue en plein débucher. Le colonel de Linage, commandant le 2^e Dragons, marchait un train fou et entraînait tous ses officiers.

Je montais un vieux cheval anglais, « Doctor », que j'avais acheté 150 francs à des Anglais, les frères Richardson, installés à Chartres pour le commerce de l'orge qu'ils expédiaient en Angleterre; ces Richardson avaient amené d'Angleterre une petite meute de harriers et chassaient le lièvre dans les plaines de la Beauce; rentrant en Angleterre, ils m'avaient cédé un de leurs chevaux. Quel âge pouvait avoir « Doctor »; je ne l'ai jamais su, mais certainement pas moins de dix-neuf ans. Il a fait sa chasse plein train de bout en bout et le lendemain matin il était frais et dispos.

Les honneurs du pied ont été faits au colonel de Linage. Le soir nous avons retraité sur Senonches, laissé chiens et chevaux à l'auberge, avons joyeusement dîné au cabaret, et sommes rentrés à Chartres par le train. Les ordonnances sont venues le lendemain matin chercher les chevaux du régiment et le piqueux est rentré avec les chiens à l'auberge de Montigny en bordure de la forêt de Bailleau, où nous avons placé les chiens.

Le second cerf a fait une chasse banale et après un petit débûcher s'est fait prendre en forêt de Château-neuf. Puis ce fut la fin de cet épisode cynégétique dont le souvenir est resté vivant dans les annales du régiment, — et aussi à la bourse de mon père! — Pendant que j'étais sous-lieutenant au 2^e Dragons, j'avais fait venir une quinzaine de chiens et j'avais monté avec l'assentiment du colonel Moreau-Sevel un petit équipage, baptisé le Rallye-Dinan. Nous faisons des drags sévères à travers les landes bretonnes, drags qui étaient très suivis et ont eu beaucoup de succès. M. le comte de Lorgeril, qui habitait le château de Challonge, m'avait donné la permission de chasser le chevreuil dans ses bois. Il y en avait peu; pendant toute une saison — sans le prendre du reste — nous avons chassé le même et l'avions baptisé, je ne sais pourquoi, « Hyacinthe. »

Puis je me suis procuré un petit sanglier, il était apprivoisé et suivait le dragon « Le Doudal » que le Colonel avait détaché avec son cheval au Rallye. Le matin des Rallye, le Doudal emmenait dans une caisse le sanglier avec un collier, un de nous faisait avec lui le parcours;

on remettait le sanglier dans sa caisse et dans la journée nous découplions les chiens. A l'arrivée un somptueux goûter était servi. Toutes les jeunes Anglaises de Dinan étaient invitées, et on rentrait gaiement le soir. Le chenil était chez moi au Pavillon la Vallée. Les chiens étaient nourris avec les eaux grasses du régiment.

Maintenant que je suis âgé, j'ai tenu à remémorer pour ma fille qui, seule de mes enfants hélas disparus, me survivra, ces menus souvenirs du vieux veneur que fut son père. Quand je serai dans l'au-delà chassant à courre les bêtes de l'Apocalypse, aucun terrien ne se souviendra de moi. Si un de mes fils avait vécu il aurait pu peut-être continuer la tradition de vénerie, car eux aussi avaient latente cette passion dans le sang. Ma fille l'a de même, mais une femme seule aurait grand'peine à tenir un équipage. C'est une occupation absorbante à laquelle il faut se vouer entièrement et en plus « chasser noir » suivant l'expression du vieux du Fouilloux, n'est pas le fait d'une femme, car les plus beaux et pathétiques moments de la chasse du sanglier, sont les abois où le maître d'équipage doit aller seul avec son couteau servir la bête presque toujours méchante, qui vend parfois cher sa peau. Alors on vibre, car c'est la lutte, et dans la vie, le combat est toujours beau.

La chasse du chevreuil est une chasse de science; la chasse du cerf une chasse de galerie; rien n'est plus facile que de prendre un cerf avec quatre bons chiens bien sûrs; il est aisé de mettre un cerf aux abois, et lui couper le jarret est un jeu d'enfant. Bien peu sont méchants. Je n'en ai trouvé qu'un seul qui, en Andaines, faisant un débûcher est entré dans une maison de cultivateurs, y a tout bousculé. C'était au brun du jour, les bonnes gens prenaient leur souper et se sont, devant cette subite apparition, cachés sous leurs lits. Il a fallu passer des couples aux bois du dix cors jeunement pour le jeter à terre et le traîner couché hors de la maison.

Un autre épisode de chasse au cerf fut en forêt de Marchenoir : une 2^e tête bien attaquée avait pris vivement son débûcher après s'être fait battre quelque temps en forêt; malmenée par les chiens, elle entre dans une cour de

ferme, voit une porte ouverte, la franchit et pénètre dans une chambre où le fermier venait d'expirer sur son lit... le cerf sentant la mort est sorti à petits pas en reculant effrayé, mais sage. Les chiens étaient sous le fouet en dehors de la cour. Nous lui avons laissé le temps de prendre du large, puis avons mis les chiens à la voie et l'avons pris une heure après. A part ces deux exceptions les cerfs que j'ai pris ont toujours eu un hallali banal. Tandis que le « cochon » a toujours de l'imprévu; il vous charge aux abois car c'est un animal courageux et brave. Plusieurs fois j'ai été en allant servir au couteau, jeté à terre et bousculé par la vilaine bête noire. Mais c'est du sport, du vrai sport.

J'avais la passion de la chasse à courre dans le sang. Ce fut sans doute un rappel de race, bien éloigné du côté maternel, car en 1789 le vieux comte de la Fresnaye (grand-père du père de ma mère) âgé de quatre-vingt-trois ans, avec son vieux piqueux « La Retraite » âgé de quatre-vingt-quatre ans, faisait encore en suivant son équipage une refuite de grand loup, attaqué dans les bois du haras du Pin; il brisa à Sainte-Gauburge, y coucha, reprit la voie au petit jour le lendemain matin et mit bas son grand loup le soir même dans les bois de Rémalard (Orne). Le vieux maître d'équipage et le vieux piqueux étaient bien entendu seuls à la prise. (Cet épisode de chasse est consigné dans les livres de vénerie de l'époque, vu le grand âge des deux personnages.)

Le comte de la Fresnaye avait un équipage de cerf, et chassait en forêt de Cinglais (Calvados) et les bois environnants. Il habitait le château de la Fresnaye près Falaise. Sa meute se composait de 30 chiens normands. C'est en souvenir de ce piqueux « La Retraite » que j'ai baptisé « La Retraite » le jeune Félix Renard, fils de piqueux que j'ai pris à quatorze ans comme petit valet de chiens et qui depuis ne m'a pas quitté.

Mes livres de chasse du Vautrait sont à Houville, bien tenus, malheureusement dans les déménagements deux volumes ont été égarés; il ne m'en reste que deux. Le livre d'Équipage de cerf est aussi à Houville. C'est un très beau volume que mon ami Desclosières m'a

donné; malheureusement il n'est pas à jour, mon vieux régisseur Eugène Martin qui le recopiait à cause de sa belle écriture est mort sans avoir fini son travail, et dans ses papiers je n'ai pu retrouver mes brouillons.

Je m'arrête, ne voulant pas dans ce récit que je désirais court mais qu'à mon insu j'ai allongé, évoquant le souvenir d'un passé qui me fut cher, rappeler bien des épisodes de chasse relatées dans mes livres. J'ai tenu seulement, vu mon âge avancé, à mettre par écrit ces quelques notes pour que ma fille les conserve après moi. Par hasard, si elle en tourne les pages, elle vivra les heureuses années qu'eut son père, fidèle à saint Hubert, et ces menus souvenirs pourront l'intéresser. La vénerie est une science et un art qui a son code. Tout bon disciple de saint Hubert doit s'y conformer, en suivre fidèlement les traditions et la devise : « *HUBERTO SEMPER FIDELIS.* »

Cimetière d'Houville-la-Branche, près Chartres.

Ici repose près du Marquis Étienne de MALEISSYE
son maître qu'il servit pendant 54 ans
Félix RENARD « La Retraite » — 7 août 1879-1948.

(Les deux corps sont côte à côte dans le caveau de la famille Malleissy.)
